



Procès-verbal de réception des ouvrages assainissement

Opération : Le Domaine des Fourches rue Blaise PASCAL – COMMUNE D'ALBI

PREAMBULE

Le lotissement le « Domaine des Fourches », situé rue Blaise Pascal à Albi, a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de la société LOTITARN représenté par monsieur Serge COULOMB. La gestion a été déléguée à une association syndicale de propriétaires représentés par son président Monsieur Alain LAGREZE.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne, un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux pluviales ont été créés.

Ces ouvrages n'ont pas vocation à rester durablement du domaine privé de l'association syndicale. Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

L'association syndicale de propriétaires représentée par Monsieur Alain LAGREZE

La communauté d'agglomération de l'Albigeois représentée pour son service assainissement par Monsieur Pierre DOAT, vice-président délégué à l'hygiène et l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 220 ml de canalisation PVC CR8 diamètre 200 mm, 6 regards de visite, 25 branchements individuels
- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 34 ml de canalisation en PVC diamètre 200 mm, 140 ml de canalisation PVC annelé diamètre 400 mm, 28 ml de canalisation en PVC annelé diamètre 500 mm, 8 grilles avaloirs,

25 branchements raccordés en gargouilles en PVC diamètre 40 mm, 9 regards de visite

- Un ouvrage de rétention type Wavin Q-Bic d'un volume de 128 m3 avec un système de régulation du débit de fuite réglé à 3l/s placé dans le regard en sortie de la rétention.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution des marchés suivants :

Assainissement : Entreprise CABARET TP - 1730 Route des Lacs 81500 Saint Lieux les LAVAUR

Documents fournis : plan de récolement EU/EP (dwg), passage caméra EU/EP.

C - REMISE D'OUVRAGES

L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTER DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par le président de l'association syndicale des propriétaires représentée par monsieur Alain LAGREZE est constatée
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages réalisés
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité, ainsi que du respect par les propriétaires de la servitude de non aedificandi.

Fait à *Albi*, le *03-05-18*

Fait à Albi, le *03/05/2018*

Pour l'association syndicale des propriétaires

Pour le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Le président Alain LAGREZE



Le vice- président délégué à l'assainissement
Pierre DOAT

